

Tournoi Match Play 2025

Règlement

La compétition mixte ouverte à tous les adhérents de l'AS à jour de leur cotisation, (femme, jeune, homme) en match play net avec $\frac{3}{4}$ du différentiel d'index en coups rendus se déroulera de mai à octobre

Inscription sur ISP en indiquant votre N° de téléphone . Participation : 5 € à remettre soit dans la boîte au lettre de l'AS sous enveloppe avec son nom et prénom, soit directement à Véronique Plassard en main propre.

Formule de jeu :

Tournoi en duel, 1 contre 1, où chaque trou est perdu, gagné, ou partagé lorsqu'il y a égalité.

Le joueur qui gagne le premier trou est « one-up ». S'il gagne le second, il sera « two-up ». Si par la suite, il perd, il redevient « one-up ». En cas d'égalité, les scores restent inchangés.

Le joueur gagne le duel lorsque son score dépasse le nombre de trous restant à jouer.

Si l'égalité est déclarée au bout des 18 trous, on joue la « mort subite ». Le prochain qui gagne un trou (pas de coup rendu), remporte la victoire.

Coups rendus :

Cette formule de jeu prend en compte le handicap le jour de la rencontre (ramené à 36 en cas de handicap supérieur). Le joueur bénéficiant du handicap le plus bas, rend des coups à son adversaire, à hauteur des trois quarts de la différence entre les deux handicaps.

Exemple :

• *Joueur 1 : Handicap de 20*

• *Joueur 2 : Handicap de 30*

• *Différence entre les handicaps = 10. Les $\frac{3}{4}$ de 10 = 7,5 arrondi à 7 coups rendus (si la différence de handicap avait été de 7,6 le nb de coups rendus aurait été de 8)*

Donc le joueur 2 bénéficie d'un coup rendu sur les 7 trous les plus difficiles.

Pour Boisgelin voici le N° des trous du plus difficile au plus facile : 10, 7, 6 , 6 retour, 12, 9, 2, 2 retour, 11, 8, 5, 5 retour, 3, 3 retour, 1, 1 retour, 4, 4 retour.

Afin d'intégrer les parties dans le fonctionnement du club tous les trous seront joués du 1 au 12 puis du 1 au 6 (pour faire 18 trous), en cas d'égalité au 18ème une mort subite sera jouée à partir du 7 et sur les suivants si nécessaire.

Les règles habituelles de fonctionnement du golf de Boisgelin (étiquette) s'appliquent.

Marques de départ :

Pour un match-play homme/homme et femme/femme on part de la même couleur de boules après s'être mis d'accord. ex : 2 hommes peuvent choisir de partir des boules bleues ou rouges ou blanches

Le match-play entre un homme et une femme est obligatoirement boules jaunes et rouges.

Organisation des départs :

Les parties doivent être impérativement jouées avant les 15 et 30 de chaque mois, les joueurs sont chargés de prévoir leur partie. Un joueur non dispo pendant la période de 15 jours (sauf juillet et août 30 jours) doit déclarer forfait, si aucun des 2 n'est dispo ou si le résultat n'est pas parvenu par SMS à l'organisateur le 15 ou le 30 un tirage au sort est organisé pour définir qui continue la compétition.

Tableau :

Le tableau principal sera affiché le fin avril au practice et disponible sur le site.

La compétition démarrera le 1er mai.

Consolante :

Un tableau de consolante (disponible le 1er juin) sera élaboré à l'issue du 1er tour afin que chaque joueur puisse jouer au moins deux parties.

Les finales :

Les finales (tableau principal et consolante) seront à jouer **le même jour dans 2 départs qui se suivent** afin de pouvoir favoriser la présence de public.

Organisateur :

Véronique Plassard : 06 33 62 86 58, elle sera assistée de Claudine Simon.